

Analyse de quelques interférences *Caractérisant* l'apprentissage De l'amazigh à l'école marocaine

Le cas de la délégation de Meknès¹

Mounir Bourray
Université Ibn Tofail-Kénitra (Maroc)
Mohammed Nabih
Université Dhar- Elmehraz- Fès (Maroc)

Résumé

Dans le cadre de la didactique des langues, notre article prend comme objectif l'analyse de quelques erreurs d'interférences commises par les apprenants en général, et les arabophones en particulier dans l'apprentissage de la langue amazighe à l'école marocaine. Cette étude comporte trois parties principales: la première est consacrée aux différentes étapes de l'implantation et de la légitimation de l'amazigh dans le système éducatif du Maroc; la deuxième vise à étudier, d'un point de vue surtout grammatical, l'ensemble des erreurs collectées en classe d'amazigh; et, la troisième est réservée aux solutions suggérées pour éviter de telles interférences et assurer, par conséquence, un meilleur apprentissage de cette langue.

Mots Clés : *Didactique - analyse – interférence – arabophone - langue amazighe - école marocaine -implantation–légitimation – apprentissage.*

¹. La ville de Meknès tire son nom de la tribu amazigh *Meknassa*. Elle est située à une altitude de 500 m environ, sur le plateau de Saïs, entre le Moyen-Atlas au sud et les collines pré-rifaines au nord. La ville est traversée par oued Boufekrane, qui sépare la médina (ville ancienne) de la ville nouvelle (dite "Hamria").

ملخص

إن هدف مقالنا هذا المقال المنضوي في إطار تعليمية اللغات هو تحليل بعضي من أخطاء التداخل اللغوي المرتكبة من قبل المتعلمين عموما و الناطقين بالعربية على الخصوص لدى دراسة اللغة الأمازيغية في المدرسة المغربية. إن هذه الدراسة تحتوي على ثلاثة أجزاء أساسية: أولاها متعلقة بمراحل تجنيد و إضفاء المشروعية على الأمازيغية في المنظومة التربوية بالمغرب. أما الجزء الثاني فيروم لدراسة مجموع الأخطاء النحوية التي أمكن ملاحظتها في درس الأمازيغية، أما الجزء الأخير فقد خصص للحلول المقترحة كي تتجنب هذه التداخلات اللغوية و القصد من ذلك هو ضمان تعلم أكثر جودة لهذه اللغة.

Abstract

In the context of the didactic of languages, our article aims at analyzing some interference errors committed by learners in general, and by the arabophones on a particular basis, in the process of learning the Amazigh language at the Moroccan school. This study consists of three main parts: the first one is devoted to the various steps of the implementation and the legitimization of Amazigh language in the educational system in Morocco; the second one aims to study, from a grammatical point of view, the collected errors in an Amazigh class; while the third is spared for the suggested solutions in order to avoid such interferences; therefore, assuring a better apprenticeship of this language.

Keywords : Didactic –analysis – interference - arabophones - the Amazigh language - Moroccan school – implantation – legitimation.apprenticeship.

Introduction

Dans le présent article, nous essayerons de travailler sur l'un des aspects problématiques de l'apprentissage des langues au Maroc. Il s'agit des interférences qui marquent l'apprentissage de la langue amazighe à l'école primaire marocaine. Un tel travail, renforcé d'une série d'observations de classes et de rencontres avec les professeurs de la matière, jettera un coup d'œil sur les diverses stratégies de l'implantation de cette langue dans le secteur scolaire, avant même d'étudier les différentes erreurs d'interférence commises de la part de la majorité des apprenants arabophones en classe d'amazigh et d'en proposer les solutions.

1. Aperçu théorique

Au Maroc, le processus de légitimation de la langue amazighe avec ses différentes variantes (tarifit¹, tachelhit² et tamazight³) a commencé avec le discours royal du 20 août 1994 au cours duquel feu le Roi Hassan II a envisagé l'introduction de son apprentissage dans les programmes scolaires. Suite à ces premières directives royales, la charte nationale de l'éducation et de la formation élaborée en 1999 et validée par le Roi Mohamed VI a intégré entre les dix - neuf propositions des changements le levier (9) qui se présente comme suit: «perfectionner l'enseignement et l'utilisation de la langue arabe, maîtriser les langues étrangères et s'ouvrir sur l'amazigh»(Commission Spéciale d'Education et de Formation au Maroc, octobre 1999, pp. 115 - 116).

Mais, c'est avec le discours historique d'Ajdir⁴ du mercredi 17 octobre 2001 que la légitimation de la langue

¹. Le tarifit (ou rifain) est parlé par les Rifains, habitants du Rif oriental, au nord-est du Maroc: Nador, Al-Hoceima, Kebdana.

². Le tachelhit (ou chleuh) est parlé par les Chleuhs dans le Haut Atlas, dans l'Anti - Atlas au sud, et dans la plaine de Souss, au Sahara et ailleurs partout dans le royaume. C'est le dialecte berbère le plus parlé.

³. Le tamazight est parlé dans le Haut et le Moyen Atlas, d'Azilal à la campagne au sud de Taza, ainsi qu'au centre du royaume.

⁴. Dans le cadre général du processus de démocratisation du Maroc, le Roi Mohammed VI a prononcé à Ajdir (province de Khénifra) le 17 octobre 2001 le discours d'Ajdir. Ce discours royal tout en marquant la reconnaissance de la composante amazighe dans les deux contextes

amazighe est officialisée. Cette place rayonnante pour l'amazighité au Maroc était appuyée par la création de l'Institut Royal de la Culture (IRCAM) qui «est chargé de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que local et régional (...)». (Motif 8 du Dahir Sharif, octobre 2001, n° 299 - 01 -1)

Avant l'insertion de la langue amazighe dans le système éducatif marocain, deux types d'aménagement s'imposent et présupposent un ensemble d'actions: l'aménagement du statut et l'aménagement du code.

Concernant l'aménagement statutaire, les actions portent, d'une part, sur l'utilisation de l'amazigh dans les médias, qui commence par la programmation des informations une fois par jour, et dans l'enseignement, qui se réalise au début par son intégration dans le cycle primaire (1^{re} et 2^{ème} années), et, d'autre part, sur sa constituationalisation de sorte qu'elle devienne la deuxième langue du pays après l'arabe classique en septembre 2011.

Concernant l'aménagement du code, le conseil administratif de l'IRCAM a voté, lors de sa réunion le 30 et 31 janvier 2003, en faveur de l'adoption de la langue amazighe «pour qu'elle bénéficie des mesures de normalisation de sa graphie et du bon usage de ses structures phonétiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques» (E.M.Tazi, n°16 Décembre 1998, pp. 53 – 88). Cette adoption se produit par l'officialisation du tfinaghe, l'alphabet qui «ne présente totalement les données phoniques d'aucun parler particulier, il est fondamentalement conçu pour écrire l'amazigh standard»(SalemChaker, 1984, chap. 7, p. 134-136). L'aspect formel que revêt cette langue exige, en plus d'une réflexion au contenu et aux méthodes, une codification qui se passe sur plusieurs niveaux, à savoir grammatical et sémantique.

pluriculturel et plurilingue marocains a donné naissance à l'Institut royal de la culture amazighe (l'IRCAM).

L'aménagement avec ses deux types facilitera l'apprentissage de cette langue, garantira l'égalité des chances de tous les écoliers marocains dans l'accès au savoir et consolidera l'unité nationale.

L'analyse qui suit, comme nous l'avons mentionné précédemment, mettra en question l'un des problèmes que l'apprenant arabophone rencontre au cours de son apprentissage de la langue amazighe à l'école marocaine à caractère multilingue; et ceci se fera en tenant en compte des règles de grammaire et de conjugaison, qui permettent la distinction entre les deux systèmes linguistiques, amazigh et arabe.

2. Analyse de quelques cas d'interférence accompagnant l'apprentissage de l'amazigh à l'école marocaine

Vu la complexité du phénomène, nous avons suivi la méthode contrastive qui permettra de faire une comparaison systématique entre l'arabe classique et l'amazigh. Le but d'une telle étude ne sera pas la comparaison de ces deux langues en elle-même mais plutôt la mise en analyse de quelques cas d'interférence commis par les élèves surtout arabophones et même par les enseignants de l'amazigh tout en les classant selon la nature grammaticale de l'élément qui constitue la base de toute erreur, à savoir le verbe, l'adjectif, le déterminant démonstratif et le pronom relatif.

En fait, nous ne pouvons entamer notre étude des exemples proposés ci-après sans que nous donnions une définition très claire de la notion d'«interférence» en linguistique et en didactique.

D'un point de vue linguistique, W. Mackey la définit par:

L'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou on écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident.(W.Mackey, 1976, p. 414)

Dans la même perspective, Mansour Benchehid ajoute que

l'emploi de deux langues par un même individu aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités, de modalités d'agencement ou de fonctionnement propres à un autre système. (Mansour Benchehid, 1997, p.7)

D'un point de vue didactique, Josiane F. Hamers et Michel Blanc, l'expliquent par

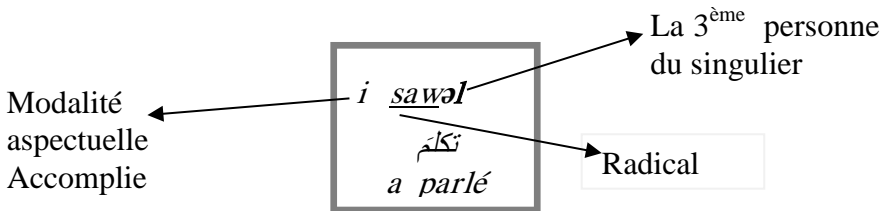
Des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue comme dans la langue cible. (Josiane F. Hamers, Michel Blanc, 1983, p. 452).

Sous le même angle, N. Ötokat la prend comme «des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre». (N. Ötokat, 1993, p.69)

De ces définitions découlent l'idée que l'interférence étant un phénomène individuel et involontaire se définit généralement par l'intrusion inappropriée d'un code dans un autre code. Cette intrusion s'explique par l'incompétence linguistique qui caractérise l'apprenant d'une seconde langue en général, et l'apprenant de l'amazigh en particulier.

2.1. Verbe

En langue amazighe, le verbe est obligatoirement formé d'un radical, d'un indice de personne et d'une modalité aspectuelle, à savoir:



Ces trois constituants sont tellement solidaires que l'un ne peut apparaître dans un énoncé sans les deux autres. Il faut signaler, ici, que le seul contexte où l'indice de personne n'a pas

de signifiant spécifique est celui de l'impératif, à l'exemple de *səwwəl* (parle *تكلم*), *qim* (assis- toi *اجلس*), *fəst* (tais-toi *اسكت*) ...

En plus de ce trait d'ordre formel, le système verbal en amazigh se distingue de celui de l'arabe classique dans les temps, les modes et les personnes. Ce qui rend la situation d'apprentissage de cette langue pour les apprenants arabophones assez compliquée. Cette situation les pousse à employer l'arabe classique pour expliquer et justifier leurs réponses.

2.1.1. Interférence au niveau des temps et des modes

À ce niveau d'interférence, nous allons prendre comme objet les deux cas de confusion, à savoir le passé et le pronom relatif «*nna*» à la place la modalité «*ar*» exprimant le participe présent, qui semblent être les plus fréquents dans l'acquisition de la notion du «verbe» chez l'ensemble des apprenants.

2.1.2. Le passé

Dans la rubrique du passé en amazigh viennent s'inscrire plusieurs temps comme le passé composé, l'imparfait, le plus - que-parfait; mais en revanche, en arabe classique, le passé se limite à une seule forme temporelle à aspect accompli.

Observons, ainsi, les exemples suivants:

<p>1. <i>assnatt, is iddamuḥağəraḍar</i> Hier, mouha était allé à la montagne. البارحة، ذهب موحى إلى الجبل.</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>2. <i>assnatt, iddamuḥağəraḍar</i> Hier, mouha est allé à la montagne. البارحة، ذهب موحى إلى الجبل.</p>
<p>3. <i>assnatt, ariddamuḥağəraḍar</i> Hier, mouha allait à la montagne. البارحة، ذهب موحى إلى الجبل.</p>		<p>au lieu de:</p>

Perturbé, l'arabophone emploie tantôt le plus-que-parfait à la place du passé composé, tantôt l'imparfait à la place du passé composé. Un problème pareil est dû au fait que l'arabe classique ne distingue pas entre les divers types temporels du passé.

2.1.3. Le participe présent

À ce stade, le seul problème d'interférence rencontré de la part des arabophones se résume en l'utilisation du pronom relatif «*nna*», qui sert à introduire la relative, au lieu de la modalité «*ar*», qui indique le participe présent. Pour mieux expliquer ce point, nous proposons l'exemple ci-dessous:

<p>5. <i>aryaznnaisswanurti</i> L'homme irriguant le jardin. الرجل الذي سقى الماء.</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>6. <i>aryazarisswanurti</i> L'homme irriguant le jardin. الرجل الذي سقى الماء.</p>
--	---------------------------	---

La confusion entre les deux modalités, «*nna*» et «*ar*», revient, dans cet exemple, au fait que l'élève en classe procède par la traduction verbale de la phrase de l'arabe classique à l'amazigh.

2.1.4. Interférence au niveau des personnes

Pour cerner l'erreur d'interférence concernant le nombre, nous mettons à notre service les exemples suivants:

<p>7. <i>imsawalnmuḥa d basu</i> Mouha et Bassou se sont parlés. موحى و باسو تكلما في ما بينهما.</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>8. <i>imsawalmuḥa d basu</i> Mouha et Bassou se sont parlés. موحى و باسو تكلما في ما بينهما.</p>
--	---------------------------	---

<p>9. <i>imsawalnirizan</i> Les hommes se sont parlés. الرجال تكلما في ما بينهما.</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>10. <i>imsawalirizan</i> Les hommes se sont parlés. الرجال تكلما في ما بينهما.</p>
---	---------------------------	---

Cette erreur d'interférence explicitée dans ces exemples trouve sa légitimité dans le fait que la langue amazighe ne connaît que le singulier et le pluriel; tandis que l'arabe classique se caractérise par le singulier, le duel et le pluriel. Cette différence entre les deux systèmes linguistiques représente un obstacle parmi d'autres qui s'oppose à l'apprentissage de l'amazigh par tout apprenant arabophone.

2.2. Nom

Quant à la formation du pluriel des noms en amazigh, il faut reconnaître que les élèves arabophones se trouvent bouleversés devant la diversité des formes morphologiques mises en jeu par la grammaire amazighe, à savoir la forme trilitère $VC_1C_2VC_3$ et quadrilitère $VC_1C_2VC_3C_4$. Une telle difficulté se voit clairement à travers les erreurs d'interférence dues à leurs traductions verbales des règles de l'arabe classique pour former le pluriel.

Pour mieux décrire ce propos, nous disposons d'une série d'exemples classée dans le tableau suivant:

Singulier formel en amazigh	Pluriel formé par l'élève arabophone		Pluriel formel en Amazigh
<i>ixf</i> Tête رأس	<i>ixfawən</i> Têtes رؤوس	⇒	<i>ixfawən</i> Têtes رؤوس
<i>igr</i> Champ حقل	<i>igrawən</i> Champs حقول	au lieu de:	<i>igran</i> Champs حقول
<i>isš</i> Corne قرن	<i>isšawən</i> Corne قرون	au lieu de:	<i>isšiwən</i> Corne قرون
<i>adɣəl</i> Neige ثلج	<i>adɣəflawən</i> Neiges ثلوج	au lieu de:	<i>adɣəfliwən</i> Neiges ثلوج

Tableau (1): Formation du pluriel en amazigh

Le comportement des élèves arabophones devant une telle situation s’explique tout simplement par la confusion entre la formation du pluriel en arabe classique qui repose sur l’ajout de «*w* - و » à leurs formes au singulier «*رأس، قرن، حقل*... », et celle en amazigh, qui ne se base pas sur la même variation formelle.

2.3. Déterminant démonstratif

L’apprentissage de l’amazigh pose un troisième problème d’interférence devant lequel les arabophones restent en difficulté, c’est la mise en usage des déterminants démonstratifs. Cette difficulté émane directement de la différence entre les deux systèmes: l’arabe classique, comme plusieurs langues vivantes, dispose d’un arsenal de déterminants démonstratifs pour indiquer les êtres ou les objets perceptibles de la part des protagonistes dans les différentes situations de communication, au regard de leurs genres et leurs nombres. Ces éléments sont classés dans le tableau suivant :

Déterminant démonstratif	Fonction
هذا <i>hada</i>	Pour désigner le singulier masculin
هذه <i>hadihi</i>	Pour désigner le singulier féminin
هذان <i>hāḏāni</i>	Pour désigner le duel masculin
هاتان <i>hātāni</i>	Pour désigner le duel féminin
هؤلاء <i>ha?ula?i</i>	Pour désigner le pluriel masculin ou féminin

Tableau (2): Les déterminants démonstratifs en arabe classique

Tandis que la langue amazighe met à sa disposition un seul déterminant démonstratif «*a*» pour indiquer un déterminé avec ses deux genres (masculin ou féminin) et ses deux nombres (singulier ou pluriel) dans une situation de communication bien déterminée. Il importe de mentionner que ce déterminant démonstratif prend toujours la position postposée par rapport à son déterminé.

Les exemples (11), (12), (13), (14), (15) et (16) mettront en évidence ces erreurs d'interférence:

<p>11. <i>irizānad</i> ces hommes هؤلاء الرجال</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>12. <i>irizāna</i> Ces hommes هؤلاء الرجال</p>
--	--------------------	---

<p>13. <i>tarbattat</i> Cette fille هذه البنت</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>14. <i>tarbatta</i> Cette fille هذه البنت</p>
---	--------------------	--

Remarquons ici que le déterminant démonstratif en amazigh «*a*» prend comme équivalent en arabe classique «*haḏa*» هذا *haḏa*, هذه *haḏihi*, هؤلاء *ha?ula?i*».

2.4. Pronom relatif

La grammaire amazighe n'offre qu'un seul pronom relatif «*nna*» dont les deux formes composées «*nna mi*» et «*nna + préposition*» sont dérivées. Ce pronom relatif se place immédiatement après le nom ou le pronom que l'on cherche à remplacer dans l'énoncé, c'est-à-dire son antécédent. En contre partie, la grammaire arabe met au service de ses usagers une panoplie de pronoms relatifs, à l'exemple de *?alladi* الذي (qui), *?allati* التي (qui), *?alladina* الذين (qui), *?allāti* اللاتي (qui) et *?allā?i* اللائي (qui).

Ce point de différence entre l'arabe classique et l'amazigh met les apprenants arabophones devant des situations compliquées qui suscitent parfois, de leur part, une profonde réflexion. C'est notamment le cas des exemples suivants:

<p>15. <i>ufixtixsinnatzlix</i> J'ai trouvé la brebis que j'ai égarée. وجدت النعجة التي أضعتها</p>	<p>au lieu de:</p>	<p>16. <i>ufixtixsinnazlix</i> J'ai trouvé la brebis que j'ai égarée. وجدت النعجة التي أضعتها</p>
--	--------------------	---

17. *is tufittirbatinnnatiswanaman*

Est-ce que tu as trouvé les filles qui ont bu de l'eau ?

هل وجدت الفتيات اللواتي شربن الماء؟

au lieu de:

18. *is*

tufittirbatinnnaiswanama
n

Est-ce que tu as trouvé les filles qui ont bu de l'eau ?

هل وجدت الفتيات اللواتي شربن الماء؟

19. *irizənnnamiddangrtaddarət*

Les hommes qui sont partis à la maison.

الرجال الذين ذهبوا إلى المنزل.

au lieu de:

20. *irizənnnaiddangrtaddarət*
t

Les hommes qui sont partis à la maison.

الرجال الذين ذهبوا إلى المنزل.

21. *urssinxaryaznnatəḍṛəd l-flus*

Je ne connais pas l'homme à qui tu as prêté de l'argent.

لا أعرف الرجل الذي أعرضته المال.

au lieu de:

22. *urssinxaryaznna mi təḍṛəd l-flus*

Je ne connais pas l'homme à qui tu as prêté de l'argent.

لا أعرف الرجل الذي أعرضته المال.

Nous déduisons de ces exemples que les élèves durant l'apprentissage de l'amazigh trouvent une grande difficulté dans la mise en usage de ce pronom relatif «*nna*», qui se voit clairement dans le cas où les antécédents sont au féminin singulier ou au pluriel avec ses deux genres.

Une telle difficulté, comme il est indiqué dans l'exemple (21), arrive à son apogée quand le morphème «*nna*» se combine avec l'élément «*mi*».

3. Quelques suggestions pour mieux enseigner / apprendre l'amazigh

L'analyse des fautes d'interférences que nous venons d'effectuer nous montre qu'enseigner ou apprendre la langue amazighe à l'école marocaine, en tant que langue étrangère chez l'arabophone, se fait en la présence de plusieurs difficultés particulièrement relatives aux caractéristiques linguistiques des deux langues, l'arabe classique et l'amazighe.

Dans le but de résoudre ces problèmes, nous essayerons, dans ce qui suit, d'une part, de suggérer certaines solutions qui se baseront surtout sur les différentes aptitudes des enseignants ainsi que des apprenants.

3.1. Aptitudes du maître en cours d'amazigh

3.1.1. Adaptation

Lors des cours d'amazigh, un grand nombre d'enseignants suivent intégralement la progression donnée dans les manuels de l'élève; et, ils tiennent, donc, à ce qu'ils respectent absolument toutes les étapes méthodologiques préconisées par les instructions officielles. D'autres, cherchent à adopter le programme au regard des différents niveaux de leurs élèves et les incitent, ainsi, à être actifs au sein de la classe.

Les professeurs des deux secteurs scolaires *Moussaoua* et *Aït Sidi Hssaïen*¹, interrogés dans notre étude, affirment que la deuxième est la plus rentable des deux aptitudes dans la mesure où elle permet de donner une certaine indépendance aux enseignants et aux élèves au cours de l'enseignement / apprentissage de l'amazigh.

3.1.2. Répétition

La répétition est un procédé intéressant puisqu'il incite l'apprenant non seulement à chercher la bonne structure mais aussi à la répéter. Ce procédé sert, donc, à fixer chez les élèves arabophones quelques habitudes linguistiques, mais à condition qu'elle n'entrave pas leur spontanéité.

3.1.3. Séparation

En cours d'amazigh et surtout dans les premières années, l'enseignant devra éviter tout apprentissage qui se base sur le rapprochement ou la comparaison entre les deux réalités linguistiques arabe et amazighe parce qu'un travail de ce genre

¹.*Moussaoua* et *Aït Sidi Hssaïen* font partie des secteurs scolaires qui se trouvent dans la délégation de Meknès et au sein desquels les élèves arabophones apprennent la langue amazighe.

mènera probablement à la confusion chez les apprenants, surtout chez les arabophones.

3.2. Aptitudes de l'apprenant en cours d'Amazigh

3.2.1. Apprentissage par structure

Pour inciter l'élève à découvrir les difficultés particulières qui proviennent de l'arabe classique et pour l'encourager à manier plus facilement la langue amazighe, l'enseignement de chaque structure qui lui présente une certaine confusion doit être fait sur deux plans bien distincts mais complémentaires: sur le premier plan appelé «structuro-global», l'apprenant est amené à assimiler la structure de la phrase d'une façon générale, une telle étude lui permet non seulement d'en analyser le type (phrase simple, composée, complexe ou composée – complexe) mais encore d'en saisir le sens global; alors que, sur le deuxième plan, il est poussé à disposer les syntagmes ou les constituants de la phrase de manière à exposer d'une façon plus détaillée sa construction ou son architecture.

3.2.2. Repérage des règles

Avec l'aide de l'enseignant, les apprenants repèrent les fautes d'interférence et en dégagent les règles sous-jacentes qui peuvent les induire en erreur. Une telle pratique réactive leurs acquis antérieurs, et, les fait passer, ainsi, d'une connaissance passive à une connaissance active et opérationnelle. Il est à signaler, ici, que l'efficacité de cette pratique dépend essentiellement de l'effectif des élèves dans la classe qui devrait être réduit à une quinzaine au maximum.

Conclusion

Nous avons essayé dans ce modeste article, dans les limites du possible, d'identifier et d'analyser certaines interférences qui marquent l'apprentissage de l'amazigh au sein de l'école marocaine à aspect multilingue. Il est à noter que ces interférences relevées sont dues aux divergences entre l'arabe classique et l'amazigh au niveau grammatical.

Une telle étude met, donc, l'accent sur un aspect parmi d'autres de l'influence de l'arabe classique sur l'amazigh. Ce qui aura automatiquement des répercussions néfastes sur l'apprentissage de cette langue et naturellement sur tout le système éducatif marocain. À cette influence viennent s'ajouter

la formation insuffisante des enseignants et leur méconnaissance des différents systèmes de la langue amazighe, à savoir grammatical, phonologique et sémantique.

Système de transcription

Consonnes

ʔ	ء
b	ب
t	ت
ʒ	ج
ħ	ح
x	خ
ɖ	ض
r / ɾ	ر
z	ز
s	س
ʃ	ش
ʂ	ص
d	د
ð	ذ
l	ل

ṭ	ط
ε	ع
g̣	غ
f	ف
q	ق
k	ك
m	م
n	ن
w	و
y	ي
h	ه
ə	schwa

Voyelles

a
i
u
ā
ī
ū

Références Bibliographiques

- AKOUAON, A., (1997), «Les variétés linguistiques au Maroc: statuts, usages et fonctions», textes réunis par M. TAIFI, Faculté des lettres et sciences humaines, Fès.
- BENCHEHIDA Mansour, (1997), *L'interférence linguistique*, Citélog - université. B₂ n° 18 2700, MOSTAGANEM.
- BOUKOUS, Ahmed, (2007), «L'enseignement de l'amazighe (berbère) au Maroc: aspects sociolinguistiques», *Revue de l'Université de Moncton*, numéro hors série, p. 81-89.
- CHAKER, Salem, (1984). *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris: Editions du CNRS.
- Commission Spéciale d'Education et de Formation au Maroc, octobre 1999, *La charte nationale de l'éducation et de la formation*, royaume du Maroc.
- EL BARKANI, Bouchra, (2010). *Le choix de la graphie Tifinaghe pour enseigner – apprendre l'Amazigh au Maroc : conditions, représentations et pratiques*, Thèse en Didactiques des Langues et des Cultures CELEC / CEDICLEC, dirigée par Marielle RISPAIL.
- HAMERS Josiane F., BLANC Michel, 1983, *Bilinguisme et Bilinguisme*, BRUXELLES: PIERRE MARDAGA,.
- MACKEY William F., (1976). *Bilinguisme et contact des langues*, Paris: Klincksieck.
- ÖCTOKAT N., (1993), «Analyse des erreurs / analyse contrastive», in *Grammaire et Didactique des langues*, Eskisehir, AnadoluUniversitesiyayin n°590, pp 66 - 76.
- TAZI, E.M., (Décembre 1998), «Aménagement linguistique: cas de l'Amazigh (berbère marocain)», in *plurilinguismes « Le Maroc*», n°16, Paris CERL.